



OFFRE D'EMPLOI

Conseiller en soutien à la proche aidance

Contrat de 12 mois

35 heures par semaine (50% en présentiel et 50% en télétravail)

Travailler chez nous, c'est :

Se joindre à une équipe dynamique, passionnée et engagée.

Choisir un milieu de travail stimulant axé sur l'entraide, le respect et la collaboration.

Accéder à une carrière regorgeant de possibilités d'apprentissage et de développement professionnel.

Être conseiller en soutien à la proche aidance chez nous, c'est :

Agir en tant que personne-ressource pour l'offre de services en proche aidance auprès des communautés et des organisations des Premières Nations. Notamment en accompagnant les intervenants des communautés et des organisations dans leurs activités visant à soutenir la contribution des personnes proches aidantes des Premières Nations. Plus précisément, vous devrez :

- Développer et mettre en œuvre le Plan d'action régional des Premières Nations en se référant notamment à la Politique nationale pour les personnes proches aidantes et au Plan d'action gouvernemental.
- Soutenir les communautés et les organisations des Premières Nations dans l'élaboration de trajectoire de services pour les PPA en concertation avec les partenaires et les services existants.
- Représenter les intérêts des Premières Nations et mobiliser les partenaires, les communautés et les organisations des Premières Nations en matière de proche aidance.
- Réaliser et maintenir à jour le portrait des besoins en proche aidance, l'inventaire des services et les ressources à adapter ou à développer pour les communautés et organisations des Premières Nations.
- Développer une offre de service pour soutenir les intervenants en proche aidance : activités de promotion-prévention, de formation, de reconnaissance du rôle des PPA, de repérage et de référencement, d'évaluation des besoins et d'élaboration d'un plan d'accompagnement, de mise en place d'interventions et de soutien auprès des PPA, etc.
- Rédiger des documents, élaborer et adapter des outils et du matériel de formation en lien avec les besoins des communautés et des organisations des Premières Nations.
- Développer et maintenir un réseau de contacts avec les coordonnateurs spécialisés en proche aidance et les coordonnateurs régionaux pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées du réseau québécois de la santé et des services sociaux ainsi qu'avec différents partenaires.
- Coordonner et animer des comités avec les partenaires internes et externes afin de développer une approche intégrée en matière de proche aidance.
- Participer à des comités et à des événements en lien avec son champ d'expertise.
- Planifier, mettre en œuvre et assurer le suivi des projets sous sa responsabilité (budget, ventilation des coûts, rapports, reddition de compte, etc.).
- Promouvoir la Politique cadre sur les soins continus aux personnes en pertes d'autonomie des Premières Nations au Québec ainsi que la Loi visant à reconnaître et à soutenir les PPA, la Politique nationale et le plan d'action gouvernemental auprès des communautés et des organisations des Premières Nations.
- Assurer des activités de veille en matière de proche aidance, d'adaptation et de continuité des services afin d'émettre des recommandations d'amélioration pour optimiser la continuité et la complémentarité des services pour les PPA.

Qualifications et exigences

- Baccalauréat dans le domaine des sciences de la santé, humaines ou sociales.
- Deux à trois années d'expérience en coordination de projets et en mobilisation communautaire. Une expérience auprès des communautés des Premières Nations constitue un atout.
- Connaissance de la loi 56 (soutien aux personnes proches aidantes), de l'approche en proche aide, de l'organisation des services, de l'organisme l'Appui et du Réseau de la santé et des services sociaux du Québec.
- Connaissance de l'organisation et de l'offre de services de santé et de services sociaux des communautés.
- Connaissance et compréhension des cultures des Premières Nations.
- Connaissance de Microsoft 365.
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais (à l'écrit et à l'oral).
- Disposition à voyager à travers le Québec dans les communautés Premières Nations.
- Possession d'un permis de conduire valide.

Habilités et attitudes recherchées

- Avoir de la facilité à communiquer, à l'oral et à l'écrit.
- Démontrer des compétences en planification et gestion de projets.
- Être flexible et démontrer une bonne capacité d'adaptation.
- Avoir des habiletés pour analyser les situations complexes et une forte créativité pour les résoudre.
- Être proactif et faire preuve d'autonomie.
- Démontrer un leadership rassembleur ainsi que de fortes habiletés relationnelles et politiques.
- Savoir travailler efficacement en équipe.

Conditions salariales

Le salaire annuel brut à l'embauche se situe entre 56 365,40 \$ et 69 414,80\$ et varie selon l'expérience du candidat.

Date d'entrée en fonction

Dès que possible.

SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE!

Faites parvenir votre curriculum vitæ, accompagné d'une lettre de motivation, **au plus tard le 5 janvier 2025, à 16 h**, au service des ressources humaines, par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

250, place Chef-Michel-Laveau, local 102
Wendake (Québec) G0A 4V0

Courriel : rh@cssspnql.com

**Seuls les candidats retenus en présélection seront contactés.*

La CSSSPNQL accorde une priorité aux Premières Nations et aux Inuit.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

